



FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIEN RBC

Le 31 décembre 2022

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 9 mars 2023.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à offrir un revenu régulier et des liquidités à court terme compatibles avec les taux d'intérêt du marché monétaire à court terme tout en préservant la valeur du placement.

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à court terme, d'une durée maximale de 365 jours, émis par des gouvernements. Les placements comprennent des bons du Trésor du gouvernement du Canada, des billets garantis par le gouvernement fédéral ainsi que des bons du Trésor de gouvernements provinciaux, des obligations à taux variable et des dépôts bancaires à court terme.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du fonds s'élevait à 274 M\$ au 31 décembre 2022, comparativement à 314 M\$ à la fin de 2021. La diminution est attribuable aux rachats nets.

Au 31 décembre 2022, le taux de rendement courant était de 3,81 % pour les parts de série A, de 3,81 % pour les parts de série D, de 3,92 % pour les parts de série F et de 4,22 % pour les parts de série O.

Au cours du dernier exercice, les parts de série F du fonds ont enregistré un gain de 1,67 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Les rendements du marché monétaire ont augmenté en 2022 pour atteindre leurs niveaux les plus élevés en 15 ans après que la Banque du Canada (BdC) a augmenté rapidement ses taux d'intérêt afin de lutter contre la plus forte hausse de l'inflation en près de quarante ans. En effet, pour juguler l'inflation, la BdC s'est lancée dans une série de hausses rapides et de plus en plus élevées des taux d'intérêt et a réduit le volume d'obligations qu'elle détient, deux mesures qui ont tendance à restreindre la croissance économique.

Bien que certains indicateurs économiques aient commencé à montrer des signes de faiblesse au cours de l'année, l'économie canadienne est demeurée relativement résiliente, et les taux du marché monétaire sont montés, parallèlement aux anticipations d'autres hausses de taux de la BdC. Même si les indicateurs d'inflation à la fin de 2022 laissaient supposer que l'inflation avait peut-être atteint un sommet, son niveau en novembre, à 6,8 %, était encore trois fois supérieur au taux cible de la BdC.

Au début de 2022, le gestionnaire de portefeuille s'est assuré que l'échéance moyenne du portefeuille du fonds était encore plus courte que celle de l'indice de référence, car il s'attendait à une hausse des taux d'intérêt au cours du premier semestre de l'exercice. Cette approche a permis au fonds d'augmenter ses revenus par le réinvestissement continu dans des titres

offrant des rendements plus élevés. Vers la fin de la période, le gestionnaire de portefeuille a allongé l'échéance du portefeuille, car il était devenu évident que la BdC était plus près de la fin du cycle de hausses de taux plutôt que du début. Les titres provinciaux ont continué de représenter la majeure partie de l'actif du fonds, car ils offraient des taux plus élevés et un très faible risque supplémentaire par rapport aux bons du Trésor du Canada.

Événements récents

La direction que prendra la politique des banques centrales en ce qui concerne les taux d'intérêt à court terme continuera d'influer sur les rendements des marchés monétaires au cours de la prochaine année, année où les investisseurs tenteront d'évaluer à quelle vitesse et jusqu'où les taux monteront. Entre les mesures musclées pour réduire l'inflation et le risque de récession croissant, la BdC aura la tâche délicate de trouver le juste équilibre. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les taux d'intérêt continuent de fluctuer en fonction des données économiques et continuera de gérer le fonds de manière à augmenter les rendements.

Le 20 septembre 2022, Brenda Eaton a été nommée vice-présidente du comité d'examen indépendant (CEI) à la suite du décès de Paul K. Bates, qui était un membre dévoué du CEI depuis décembre 2014. Le 31 décembre 2022, Charles F. Macfarlane a quitté son poste de membre du CEI. Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du CEI.

Le 29 juin 2022, les frais de gestion sont passés de 0,75 % à 0,30 % pour les parts de série A; de 0,60 % à 0,30 % pour les parts de série D; et de 0,50 % à 0,20 % pour les parts de série F; et les frais d'administration des parts de série A, de série D et de série F sont passés de 0,05 % à 0,02 %.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.



Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

| Pour l'exercice clos/ la période close | Actif net à l'ouverture | Augmentation (diminution) liée aux activités ¹ | | | | Distributions annuelles ² | | | | Actif net à la clôture | | |
|---|----------------------------|---|----------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------|--------------|
| | | Total des revenus (perte) | Total des charges | Gains (pertes) réalisés | Gains (pertes) latents | Revenu (hors dividendes) | Dividendes | Gains en capital | Rembour- sement de capital | | | |
| Série A | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 0,18 | (0,03) | – | – | 0,15 | (0,16) | – | – | – | (0,16) | 10,00 |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 0,02 | (0,01) | – | – | 0,01 | (0,01) | – | – | – | (0,01) | 10,00 |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 0,08 | (0,03) | – | – | 0,05 | (0,05) | – | – | – | (0,05) | 10,00 |
| 31 déc. 2019 | 10,00 | 0,18 | (0,04) | – | – | 0,14 | (0,14) | – | – | – | (0,14) | 10,00 |
| 31 déc. 2018 | 10,00 | 0,15 | (0,04) | – | – | 0,11 | (0,11) | – | – | – | (0,11) | 10,00 |
| Série D | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 0,08 | (0,02) | – | – | 0,06 | (0,16) | – | – | – | (0,16) | 10,00 |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 0,02 | (0,01) | – | – | 0,01 | (0,01) | – | – | – | (0,01) | 10,00 |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 0,08 | (0,03) | – | – | 0,05 | (0,05) | – | – | – | (0,05) | 10,00 |
| 31 déc. 2019 | 10,00 | 0,17 | (0,04) | – | – | 0,13 | (0,13) | – | – | – | (0,13) | 10,00 |
| 31 déc. 2018 | 10,00 | 0,15 | (0,04) | – | – | 0,11 | (0,11) | – | – | – | (0,11) | 10,00 |
| Série F | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 0,22 | (0,02) | – | – | 0,20 | (0,16) | – | – | – | (0,16) | 10,00 |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 0,02 | (0,01) | – | – | 0,01 | (0,01) | – | – | – | (0,01) | 10,00 |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 0,06 | (0,02) | – | – | 0,04 | (0,04) | – | – | – | (0,04) | 10,00 |
| 31 déc. 2019 ³ | 10,00 [†] | 0,12 | (0,03) | – | – | 0,09 | (0,09) | – | – | – | (0,09) | 10,00 |
| Série O | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 0,18 | – | – | – | 0,18 | (0,18) | – | – | – | (0,18) | 10,00 |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 0,02 | – | – | – | 0,02 | (0,02) | – | – | – | (0,02) | 10,00 |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 0,02 | – | – | – | 0,02 | (0,02) | – | – | – | (0,02) | 10,00 |
| 31 déc. 2019 ³ | 10,00 [†] | 0,12 | – | – | – | 0,12 | (0,12) | – | – | – | (0,12) | 10,00 |

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

³ Depuis le 26 avril 2019.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

| Au | Valeur liquidative par part (en dollars) | Valeur liquidative (en milliers de dollars) | Nombre de parts en circulation (en milliers) | Ratio des frais de gestion (%) ¹ | Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹ | Taux de rotation du portefeuille (%) ² | Ratio des frais d'opérations (%) ³ |
|---------------------|--|---|--|--|---|--|--|
| Série A | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 192 095 | 19 208 | 0,25 | 0,61 | s.o. | – |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 227 776 | 22 778 | 0,11 | 0,88 | s.o. | – |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 251 459 | 25 146 | 0,31 | 0,88 | s.o. | – |
| 31 déc. 2019 | 10,00 | 230 546 | 23 055 | 0,44 | 0,93 | s.o. | – |
| 31 déc. 2018 | 10,00 | 240 504 | 24 050 | 0,44 | 0,93 | s.o. | – |



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires (suite)

| Au | Valeur liquidative par part (en dollars) | Valeur liquidative (en milliers de dollars) | Nombre de parts en circulation (en milliers) | Ratio des frais de gestion (%) ¹ | Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹ | Taux de rotation du portefeuille (%) ² | Ratio des frais d'opérations (%) ³ |
|---------------------------|--|---|--|---|---|---|---|
| Série D | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 6 320 | 632 | 0,16 | 0,53 | s.o. | — |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 75 972 | 7 597 | 0,11 | 0,72 | s.o. | — |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 72 480 | 7 248 | 0,34 | 0,72 | s.o. | — |
| 31 déc. 2019 | 10,00 | 83 608 | 8 361 | 0,44 | 0,72 | s.o. | — |
| 31 déc. 2018 | 10,00 | 55 415 | 5 541 | 0,44 | 0,72 | s.o. | — |
| Série F | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 75 579 | 7 557 | 0,21 | 0,42 | s.o. | — |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 10 349 | 1 035 | 0,11 | 0,60 | s.o. | — |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 27 793 | 2 779 | 0,24 | 0,58 | s.o. | — |
| 31 déc. 2019 ⁴ | 10,00 | 6 129 | 613 | 0,38 | 0,60 | s.o. | — |
| Série O | | | | | | | |
| 31 déc. 2022 | 10,00 | 1 | — | 0,02 | 0,02 | s.o. | — |
| 31 déc. 2021 | 10,00 | 1 | — | 0,02 | 0,02 | s.o. | — |
| 31 déc. 2020 | 10,00 | 37 324 | 3 732 | 0,02 | 0,02 | s.o. | — |
| 31 déc. 2019 ⁴ | 10,00 | 1 | — | 0,02 | 0,02 | s.o. | — |

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ Depuis le 26 avril 2019.

Le 29 juin 2022, les frais de gestion pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant respectivement de 0,75 % à 0,30 %, de 0,60 % à 0,30 % et de 0,50 % à 0,20 %; et les frais d'administration pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %. Si le changement des frais de gestion et d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le ratio des frais de gestion ajusté et le ratio des frais de gestion avant prise en charge ajusté pour chaque série du fonds auraient été les suivants : 0,35 % et 0,35 % pour la série A, 0,35 % et 0,35 % pour la série D, et 0,24 % et 0,24 % pour la série F, respectivement.

Le 1^{er} mars 2020, les frais d'administration pour les parts de série A ont diminué, passant de 0,10 % à 0,05 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le ratio des frais de gestion ajusté et le ratio des frais de gestion avant prise en charge ajusté pour chaque série du fonds auraient été les suivants : 0,30 % et 0,88 % pour la série A.

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

| | Frais de gestion* | Ventilation des services | | Frais d'administration [‡] |
|---------|-------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| | | Distribution | Autres [†] | |
| Série A | 0,30 % | 33 % | 67 % | 0,02 % |
| Série D | 0,30 % | 33 % | 67 % | 0,02 % |
| Série F | 0,20 % | — | 100 % | 0,02 % |
| Série O | s.o. | s.o. | s.o. | 0,02 % |

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Le 29 juin 2022, les frais de gestion pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant respectivement de 0,75 % à 0,30 %, de 0,60 % à 0,30 % et de 0,50 % à 0,20 %.

† Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

‡ Le 29 juin 2022, les frais d'administration pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

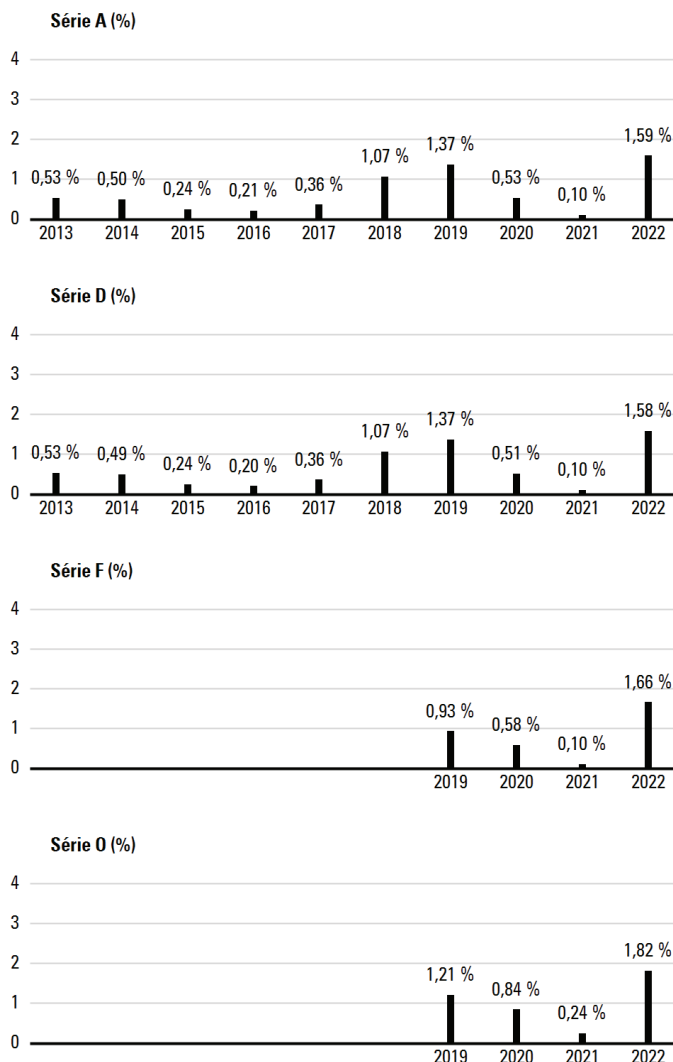


RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts de série F et de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 29 avril 2019.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 décembre 2022

Répartition des placements

| | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------|
| Obligations provinciales | 99,3 |
| Acceptations bancaires et obligations bancaires | 0,8 |
| Trésorerie/Autres | (0,1) |

Les 25 principaux titres

| | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Bons du Trésor de la province du Manitoba, 11 janv. 2023 | 6,9 |
| Bons du Trésor du Québec, 3 févr. 2023 | 5,8 |
| Bons du Trésor de la province d'Ontario, 4 janv. 2023 | 4,6 |
| Bons du Trésor de la province du Nouveau-Brunswick, 26 janv. 2023 | 4,5 |
| Bons du Trésor de l'Alberta, 28 févr. 2023 | 4,3 |
| Bons du Trésor de la province du Nouveau-Brunswick, 16 févr. 2023 | 4,2 |
| Province de la Saskatchewan, 17 janv. 2023 | 4,0 |
| Province de la Colombie-Britannique, 16 juin 2023 | 3,9 |
| Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse, 24 janv. 2023 | 3,6 |
| Bons du Trésor de Terre-Neuve, 23 févr. 2023 | 3,4 |
| Province d'Ontario, 18 janv. 2023 | 3,4 |
| Bons du Trésor de l'Alberta, 31 janv. 2023 | 3,3 |
| Province de la Colombie-Britannique, 14 mars 2023 | 3,3 |
| Bons du Trésor de la province d'Ontario, 1 ^{er} févr. 2023 | 3,1 |
| Bons du Trésor de la province du Nouveau-Brunswick, 12 janv. 2023 | 2,9 |
| Bons du Trésor de la province du Manitoba, 25 janv. 2023 | 2,9 |
| Province d'Alberta, 22 févr. 2023 | 2,6 |
| Province d'Alberta, 4 mai 2023 | 2,5 |
| Province d'Ontario, 3,509 %, 8 févr. 2023 | 2,3 |
| Bons du Trésor de la province d'Ontario, 31 mai 2023 | 2,0 |
| Bons du Trésor de la province du Manitoba, 1 ^{er} mars 2023 | 1,8 |
| Bons du Trésor de la province du Manitoba, 18 janv. 2023 | 1,6 |
| Province de la Saskatchewan, 9 mars 2023 | 1,6 |
| Bons du Trésor de la province d'Ontario, 10 mai 2023 | 1,5 |
| Bons du Trésor du Québec, 2 juin 2023 | 1,4 |
| 25 principaux titres | 81,4 |

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.